

Tourneur industriel*

* Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation

www.formation-industries-bn.fr

Le Métier

Le Tourneur industriel réalise des usinages de petites ou moyennes séries par enlèvement de matière (métallique ou composite), sur des machines-outils conventionnelles, à partir de dossiers de fabrication et dans le respect des règles de sécurité. Il doit être capable de :

- ⊙ Préparer la zone de travail et les équipements nécessaires à la réalisation de pièces unitaires et/ou de petites séries
- ⊙ Entretenir son poste de travail et maintenir les équipements en état (nettoyage, rangement, ...), réaliser la maintenance de 1er niveau du poste de travail
- ⊙ Ordonner un mode opératoire d'usinage des pièces unitaires ou de petites séries à partir des différents plans de définition
- ⊙ Usiner les pièces unitaires et/ou petites séries conformes
- ⊙ Contrôler la qualité des pièces unitaires et/ou de petites séries fabriquées
- ⊙ Rendre compte de son activité (état d'avancement, problèmes rencontrés, ...) à ses collègues de travail, à son hiérarchique ou au service concerné

Public

- ⊙ Salariés dans le cadre de la formation continue
- ⊙ Salariés souhaitant valider leurs compétences par une démarche de certification
- ⊙ Jeunes diplômés

INFORMATIONS – RENSEIGNEMENTS

Fabrice GENEVIEVE **02 31 46 77 05**
fgenevieve@fibn.fr

Programme

- ⊙ Lecture de plan
- ⊙ Mathématiques
- ⊙ Caractéristiques physiques et mécaniques des matériaux
- ⊙ Technologies d'usinage par outils coupants
- ⊙ Préparation d'un usinage
- ⊙ Initiation à la commande numérique
- ⊙ Programmation iso
- ⊙ Qualité/métrieologie/contrôle
- ⊙ Applications et essais sur machine à tourner
- ⊙ Applications et essais sur tours CN
- ⊙ Accompagnement et préparation à la certification

Durée et Lieux

Le lieu est à définir et la durée s'effectue selon la définition du besoin et l'évaluation pré formative.

Capacité d'accueil

Entre 8 et 12 apprenants par session

Prérequis

Les candidats doivent savoir lire, écrire, compter et disposer d'une première expérience en milieu industriel.

Prise en charge

Contrat de professionnalisation
(-26 ans et + 26 ans)
Salarié en CPF, CIF, VAE et Période de Professionnalisation

Certification

CQPM Tourneur industriel - n° 0037
Les Certificats de Qualification Paritaires de la Métallurgie (CQPM) certifient vos capacités professionnelles

